

Comment créer un agenda 21 scolaire ?

Comment créer un agenda 21 scolaire ?

Espaces naturels régionaux - 2010

L'**agenda 21** est un plan d'actions pour le 21^{ème} siècle, ratifié au sommet de la terre à Rio, en 1992. Presque 20 ans plus tard, cette démarche a largement inspiré bon nombre de collectivités territoriales, entreprises, associations locales soucieuses de s'engager dans un développement durable et équitable.

Les agendas 21 seraient-ils uniquement l'affaire des grands, des experts, des institutions ? Et si la communauté éducative s'en emparait ? Et si, au travers de cette démarche, l'ouverture de l'école sur son environnement s'en trouvait stimulée ? et si les enfants en devenaient les premiers acteurs.

L'**agenda 21 scolaire** se construit en 6 étapes : rassembler, étudier, projeter, agir, évaluer et communiquer.

L'agenda 21 scolaire prend appui sur un partenariat fort, respectueux des points de vue, construit avec méthode et s'inscrivant dans le temps.



agenda 21, scolaire, collectivités territoriales, développement durable et équitable